

Domaine Public DP

860

J.A. 1000 Lausanne 1 23 avril 1987
Hebdomadaire romand Vingt-quatrième année

Ces chers petits

Tout le monde s'attendrit devant un berceau, à la vue d'un enfant et même en regardant un jeune animal.

Mais le succès d'émotion que rencontre la petite taille dépasse les pouponnières, les garderies ou les zoos. En économie aussi, les modèles réduits ont la cote : tous, des poujadistes de l'USAM à l'extrême-gauche populiste, trouvent des accents émus pour évoquer les petits épargnants, paysans et artisans, les petits épiciers, rentiers et propriétaires, les petits actionnaires et les petites entreprises.

Et les larmes viennent même aux yeux les plus secs quand il est question de ces David qui combinent la petite dimension avec un autre handicap, tels les petits paysans de montagne, les petits commerçants lâchés par Usego, les petits obligataires négligés par les sauveteurs d'Orsat, les petits rentiers victimes d'indexations linéaires, les petites familles aux petits besoins, etc.

Bref, la compassion universelle s'abat sur tous ceux qui ont des problèmes de survie plutôt que d'économies d'échelle. Y échappent tout au plus les petits bourgeois, qui n'ont même pas le chic d'être grands, - et les petits ruisseaux, puisqu'ils feront les grandes rivières.

Bien sûr, il y a de véritables drames derrière tout ce discours apitoyé. Mais les larmes versées au passage ressemblent trop à celles du crocodile hypocrite pour transmettre l'émotion qu'elles devraient communiquer. Car enfin, tous ces élus satisfaits, tous ces porte-parole d'organisations économiques prospères, parlent d'une condition qu'ils ne vivent pas - ou du moins plus. On pardonnera à la gauche de donner dans le misérabilisme politique par instinct de défense des faibles, indépendamment de leur comportement électoral. Mais la droite, elle, qui fait ses voix chez ceux qui ont quelque chose à perdre, fût-ce un petit quelque chose ! Comment supporter le discours pro-petits sortant de la bouche de ceux qui se rangent tout naturellement du côté des puissants ? Ah ! si la foule des petits savait ce que ses "défenseurs" votent dans le secret des commissions, où (et aux frais de qui) ils dînent en ville, et pour qui finalement ils roulent !

D'accord, il y a les honnêtes : la

Chambre vaudoise d'agriculture n'a jamais caché son "mansholtisme", les grands magasins ne font pas mine de vouloir sauver le petit commerce, le Vorort sait qu'il n'a pas à représenter les intérêts des PME qui desservent le marché intérieur.

Au reste, on cultive de toutes parts le flou hypocrite, et bizarre. Car cet attachement aux petits a de quoi étonner, à l'ère des grandes célébrations collectives (de CH 91 au sport-spectacle en passant par les maxi-concerts pop), des cathédrales du loisir commercialisé (Europark, Eurodisneyland, Sântispark, etc.) A l'ère aussi des grandes concentrations d'entreprises dans les secteurs-clés de l'économie (énergie, électronique, télécommunications) et dans les services financiers (les trois plus grandes banques suisses affichent un bilan approchant la moitié de la somme des actifs de tous les établissements du pays). A l'ère aussi des sociétés multinationales, de la pollution transfrontière, de l'intégration économique européenne, du conflit Nord-Sud et de la planète Gutenberg, voilà que les petits, oubliés dans les faits, se retrouvent très présents dans les mots.

Cette compensation oratoire doit bien avoir une motivation, par-delà le vulgaire clientélisme politique et le racolage électoraliste. Il se peut que les discoureurs éprouvent le besoin de se donner un instant de bonne conscience, avant de passer aux choses sérieuses. C'est-à-dire aux affaires des grands. Il se pourrait aussi - hypothèse généreuse - que les hommages aux petits soient inspirés par un subtil instinct de conservation.

En effet, même les détracteurs de toute croissance limitée, qualitative, doivent bien savoir que les dinosaures ont disparu en raison de leur gigantisme, et pressentir que les colosses engendrés par la concentration urbaine, industrielle, commerciale et financière, ont aussi leurs pieds d'argile. Les amas de pouvoirs finissent par écraser ceux qui les détiennent. Et si le déluge arrivait avant notre fin ? Seuls les petits malins pourraient s'en tirer. Autant les avoir de son côté tout de suite.

Décidément, small is beautiful.

La Suisse en vert

■ (réd) Après Zurich, Genève. Dans presque tous les commentaires que suscite la "vague verte", on retrouve en gros la même idée : il ne s'agirait que d'une poussée d'humeur des citoyens et ces élus sans programme seraient avant tout des monomaniaques. Si les perspectives de raz-de-marée au niveau national sont peut-être plus faibles qu'on ne le dit, on assiste par contre à l'émergence d'une nouvelle classe politique. Avec un peu de recul, il nous a paru intéressant d'aller y voir de plus près. A Zurich, le député écolo moyen n'est pas un juriste, il dispose d'une formation plus poussée que celle de ses collègues et il a été élu par des femmes, plutôt jeunes.

■ (jd) Il y a quelques années encore on les regardait comme des animaux exotiques : les écologistes ? De doux rêveurs, des idéalistes tournés vers le passé. Puis ils ont pris pied dans quelques parlements communaux et cantonaux ; toujours marginaux, vivante illustration du bon fonctionnement de la démocratie et des possibilités d'expression offertes aux minorités. Aujourd'hui, il faut bien réviser le jugement : les Verts ne sont plus à la marge, mais dans les institutions, rivalisant avec les forces politiques établies. Et déjà les pronostics s'échafaudent ; les vagues vertes dans les cantons et les communes vont-elles se transformer en raz-de-marée lors des élections fédérales de l'automne ?

Actuellement les écologistes sont présents dans quatorze parlements cantonaux et, dans sept d'entre eux, ils sont suffisamment forts pour constituer une fraction. Et à chaque nouvelle élection le mouvement semble s'amplifier. Néanmoins il ne faut pas s'attendre à des bouleversements lors des élections fédérales. Les partis gouvernementaux sont assurés, une fois encore, d'une confortable majorité. Au Conseil national le siège est plus cher que dans un parlement cantonal. Mais, dans le contexte de stabilité politique qui caractérise la Suisse, un gain d'une dizaine de sièges constitue déjà une petite révolution. Et il ne faut pas sous-estimer la pénétration des idées écologistes dans les partis traditionnels. Avec l'appui de la gauche et de l'extrême-gauche, des indépendants, des évangéliques et des députés bourgeois verts, on peut raisonna-

blement estimer que 80 députés se situeront dans la mouvance écologiste. Une force non-négligeable.

Qui sont les Verts ?

Les analyses effectuées après les élections fédérales de 1983 ont révélé un électorat jeune - 4 électeurs sur 5 avaient moins de 40 ans -, en majorité féminin et urbain. Il est probable que les Verts doivent leur succès à la mobilisation de nouveaux électeurs - à cet égard, la progression de la participation lors des dernières élections zurichoises est frappante - et à l'augmentation constante du nombre des citoyens qui ne s'identifient pas à un parti et qui font leur choix en fonction des problèmes de l'heure.

La nouvelle députation écologiste au Grand Conseil zurichois reflète bien l'émergence politique d'une nouvelle génération - moyenne d'âge 36 ans - et d'une nouvelle couche sociale, critique à l'égard du progrès économique dont elle a pourtant bénéficié. Les députés verts zurichois ont acquis leur expérience politique à travers le militantisme dans des groupes locaux ou sur des actions ponctuelles ; ils bénéficient d'une formation nettement supérieure à la moyenne des élus cantonaux : médecins, pasteurs, ingénieurs, agronomes, économistes.

Au cours des premières interviews qu'ils ont données, ils ont clairement laissé entendre qu'ils ne se cantonneront pas dans la protection de la nature au sens étroit. L'écologie, c'est aussi une conception de la santé, une

politique agricole, un contenu différent à accorder au concept de développement économique. C'est à tort qu'on a présenté le parti écologiste comme une formation unidimensionnelle, préoccupée par le seul problème de l'écologie, alors que les partis traditionnels auraient vocation à proposer des réponses à l'ensemble des problèmes auxquels est confrontée la société. Au contraire, les Verts enrichissent le débat politique en introduisant une nouvelle dimension que les autres partis ont trop longtemps ignorée ou à laquelle ils ne prennent garde qu'accessoirement. Si l'Action nationale exprime la protestation négative et le conservatisme fondé sur l'anxiété face au changement, les écolos sont porteurs d'un projet positif, ils proposent des solutions autrement plus riches que le seul rejet des étrangers, boucs-émissaires de tous nos maux.

Autre signe de changement : l'absence presque totale de juristes parmi les élus écologistes. L'art oratoire et le maniement de la procédure et des règles de droit cèdent la place aux connaissances du monde physique et social. Nul doute que ce nouveau regard modifiera le débat politique et que les "utopiques" d'hier se révéleront des parlementaires réalistes de demain.

Quel avenir ?

Il est difficile de faire des prévisions. Au cours de ce siècle on a vu naître et disparaître plusieurs mouvements politiques. L'Alliance des indépendants, elle, est présente depuis 40 ans. Les Verts subsisteront-ils ?

Tout dépend de l'image qu'ils donneront d'eux-mêmes, des résultats dont ils pourront se prévaloir. Portés par une vague populaire qui exprime à la fois l'insatisfaction et le désir de changement, ils ont encore à préciser leur programme, à organiser et à structurer leur mouvement, à élaborer leur stratégie : quelles alliances pour concrétiser leurs postulats, quelles actions à travers la démocratie directe pour asseoir leur crédibilité ? Trop d'inconnues donc pour avancer un diagnostic. En attendant, rien n'empêche de rêver à un vaste rassemblement écologique et social des forces progressistes qui s'opposerait à un camp conservateur.

La charité s'il vous plaît

■ (cjp) Comme annoncé dans notre dernier numéro, les électeurs bernois ont été sans pitié pour les partis, incapables de financer convenablement leurs activités et contraints de mendier les moyens nécessaires à se faire entendre. La campagne qui a précédé le vote a permis de connaître avec un peu plus de précision le ménage financier des partis cantonaux. Les chiffres donnés ici sont ceux que la presse a publiés. En l'absence de contrôle officiel, nous sommes obligés de les accepter tel quel.

Dépenses en 1986

UDC	666 457
PRD (radicaux)	665 769
PS	515 173
AdI (indépendants)	270 000
PEP (évangéliques)	101 023
POCH (progressistes)	91 551
Liste libre	83 300
PDC	23 000

(*Berner Zeitung* 26.3)

Le parti socialiste a donné, dans un journal électoral, le détail de ses recettes pour l'année passée. En voici les postes principaux :

Cotisations des membres	181 750
Compléments volontaires de cotisations	70 820
Mandataires	85 910

Energie : "pas si vite"

■ (mam) Suivant les recommandations de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie et l'Office fédéral du même nom, Bâle-Ville et Bâle-Campagne ont rendu obligatoire le décompte individuel de chauffage pour tous les immeubles de plus de cinq appartements. Ailleurs, on consulte, on se tâte et on étudie. Les milieux immobiliers ont déjà annoncé qu'ils s'opposeraient à toute mesure contraignante visant à leur imposer cette innovation.

En réponse à une question écrite, le Conseil d'Etat vaudois affirmait en février 87 "suivre de façon très attentive l'évolution dans ce domaine". Un bureau technique a été mandaté pour conduire une expérience-pilote. Depuis, le gouvernement a décidé d'accorder un crédit de 800 000 frs. pour une campagne d'information

Groupe du Grand conseil	38 000
PS-Ville pour secrétariat	16 000

Les élections au Grand conseil ont coûté 189 000 frs. au PS cantonal. Le financement a été assuré par un fonds des élections (143 600), par une provision (39 600) et par la vente de matériel électoral (5 830). Le même document fournit également des indications sur le coût des quatre dernières campagnes au national. Le chiffre indiqué entre parenthèses ne figure pas dans le document, il concerne les contributions de trois organismes para-étatiques selon le rapport du juge Schrade.

1971	224 000	
1975	245 500	(50 000)
1979	184 000	(56 665)
1983	206 000	(70 500)

Même pour un canton plus petit, comme Lucerne, le prix d'une campagne reste élevé. Le quotidien *LNN* (8.04) a consacré une étude au sujet. La fourchette des dépenses pour les élections cantonales va de 220 000 francs (radicaux et PDC) à 5 500 (Action nationale), soit un total de plus de 700 000 francs. Où prendre cet argent ? Faute d'une solution, les scandales révélés à Berne pourraient un jour faire figure de balivernes.

sur les problèmes énergétiques. Dans l'exposé des motifs, on peut lire que "les appareils totalement fiables (pour le décompte individuel) ne sont pas encore au point". Pendant ce temps, l'Etat de Neuchâtel participe pour 120 000 frs à une expérience-pilote portant sur sept bâtiments et sur une durée de trois ans. Il semble en effet judicieux de profiter aujourd'hui du prix relativement bas de l'énergie pour réaliser des investissements qui, sans alourdir exagérément la charge des locataires et des propriétaires, trouveront leur pleine rentabilisation dans l'avenir. En effet, une nouvelle crise n'est pas à exclure et le pétrole à si bon compte - qui décourage facilement les comportements économes - ne peut pas être considéré comme un acquis à long terme.

■ (jd) Les élections tessinoises ont retenu l'attention des observateurs : querelles intestines de la gauche et défaite-surprise des démocrates-chrétiens au Conseil d'Etat.

TESSIN

Echos d'une très vieille querelle

C'est l'occasion de rappeler que le Tessin et Zoug sont les seuls cantons qui connaissent l'élection du Conseil d'Etat selon le système proportionnel. Cette particularité remonte au 19^e siècle. Lors des élections cantonales de 1890, par la grâce d'un découpage habile des circonscriptions, les conservateurs tessinois remportent 77 sièges au Grand Conseil alors que leurs adversaires radicaux doivent se contenter de 35 députés. Pourtant les deux partis ont récolté un nombre de voix sensiblement égal. C'en est trop pour les radicaux qui, les armes à la main, prennent d'assaut le bâtiment du gouvernement à Bellinzzone. La Confédération intervient et envoie un commissaire chargé de mettre de l'ordre. La solution d'apaisement consiste à adopter un système électoral proportionnel généralisé pour l'exécutif, le législatif et le pouvoir judiciaire.

Le bulletin de vote du citoyen tessinois est peu courant en Suisse : ce dernier coche d'abord la liste de son choix (suffrage de liste), puis il dispose de trois voix, dites préférentielles, qu'il attribue aux candidats de son choix, sur la liste qu'il a cochée (cumul) ou sur une autre liste (panachage).

La loi prévoit encore qu'une liste qui n'a pas obtenu la majorité absolue ne peut détenir plus de deux sièges au Conseil d'Etat ; à l'inverse, la liste qui obtient la majorité absolue a droit à trois sièges au moins. Une disposition qui explique pourquoi les socialistes, malgré leur faiblesse, ont fait très tôt leur entrée à l'exécutif tessinois.

La croix sur la croix

■ (ag) Coïncidence des décisions : l'Aar ne sera pas aménagée pour la navigation fluviale, décide le Conseil fédéral ; pas d'autoroute Besançon - Vallorbe, se soudant à la N 9, en construction sur le versant suisse, a décidé le gouvernement français.

La simultanéité des dates permet de faire tenir en une seule page la relation des décisions gouvernementales. Edition du jeudi 16 avril. Les conseils siégeaient le mercredi.

Deux titres négatifs, deux tracés barrés : quel symbole pour les Vaudois, touchés dans l'image qu'ils se faisaient de leur pays, que la géographie a voulu protégé par des barrières naturelles, mais carrefour aussi, entre le Sillon subjurassien qui va du "Petit Lac", de la Venoge à la plaine de l'Orbe, puis à celle de l'Aar et la Grande diagonale marquée par le décrochement Vallorbe - Pontarlier dans le Jura sur l'axe de la cluse ouverte par le Rhône jusqu'à Martigny.

Carrefour géographique, confirmé par l'histoire : la voie romaine Grand St. Bernard - Jougne ou le Paris - Milan ferroviaire, et sur l'autre branche de la croix par le rattachement étroit à la Suisse.

La géographie et l'histoire bien réelles ont créé subsidiairement tout un imaginaire, des rêves, une mythologie. Le partage des eaux entre les bassins du Rhône et du Rhin est devenu un milieu du monde (au Moulin Bornu, le "bornel" n'est pourtant qu'un simple tuyau de fontaine) et de l'autre côté du Mormont, le canal d'Enteroches avait vocation européenne de canal du Rhône au Rhin.

"Le carrefour vaudois n'est ni une situation acquise ni un privilège reconnu" (Encyclopédie vaudoise. T.8).

Sept ans plus tard vient la confirmation : la croix sur le carrefour.

Du canal

Le sort du canal qui n'a jamais relié le Léman au lac de Neuchâtel s'est probablement joué au XIX^e siècle. Abandonné, après avoir servi pour le transport des vins de Cossonay (le

Gollion !) à Soleure ("être sur Soleure"), il ne fut plus utilisé dès le XVIII^e que sur son versant nord avant que son exploitation soit suspendue en 1829. Mais lorsqu'en 1836 William Fraisse présenta deux avant-projets, l'un d'un canal moderne l'autre d'un chemin de fer sur le même tracé, c'est le chemin de fer qui fut choisi.

Certes le succès du port de Bâle, l'aménagement du Rhône (y compris Génissiat) ont renforcé pendant longtemps l'attrait d'une liaison fluviale. En sens contraire, jouaient le déclin des transports pondéreux, l'augmentation des gabarits et des tonnages des chalandes, la décision française de contourner la Suisse (mais le projet français lui-même est en rade !)

Malgré la force des symboles, les chances du canal sont aujourd'hui nulles : les arguments économiques pas assez probants pour vaincre les oppositions déterminées ou larvées.

De l'autoroute transjurassienne

J'évoquais dans DP les cordiales rencontres, aux effets évanescents, entre responsables des cantons de l'arc jurassien et notables de l'Ain et de la Franche-Comté. Elles avaient pour but notamment d'aménager les voies de communication. Côté vaudois, la volonté était pourtant déterminée, puisque le canton fit, chose exceptionnelle, une avance à la Confédération pour permettre l'accélération des travaux de la N 9. L'intérêt de la Franche-Comté malgré Paris est toujours d'assurer son arrimage à la Suisse. On verra comment la région réagit aux décisions du gouvernement français. Mais les cantons suisses seront d'autant mieux compris qu'ils seront prêts, sous une forme ou une autre, à faciliter le financement des travaux. Qu'ils se donnent les moyens d'une politique étrangère !

De Genève

La réalité de cette fin du XX^e siècle, c'est que le rôle de carrefour, Genève

ve désormais l'assure pour une grande part. L'ouverture de l'autoroute Genève - Mâcon en 1989, et même les intentions françaises de faciliter la traversée du Massif central d'ici à 1995 confirment, avec l'aéroport relié au réseau CFF, avec l'arrivée du TGV, avec l'ouverture sur l'Italie par le Mont-Blanc, ce rôle central. Pas nécessaire pour réussir d'être représenté au Conseil fédéral !

Le problème de Genève, on le sait bien, est l'exiguïté de son territoire. Comment garantir le développement et la prospérité du canton, en contrôlant et contenant sa croissance ?

Tous les commentateurs, après la percée des écologistes aux élections communales, tournaient autour de ce problème, sans qu'un concept clair se dégage.

Genève cherche comme toute métropole à élargir sa zone d'expansion. Outre les territoires frontaliers français, le district de Nyon lui assure un espace, avant tout résidentiel. D'où les négociations Vaud - Genève sur les transports, l'école, les soins hospitaliers (l'imposition au domicile ou au lieu de travail ayant, heureusement, été placée sous la pile des dossiers).

Y a-t-il un autre choix possible ? Peut-on échapper au modèle des cercles concentriques, toujours plus larges à partir d'un noyau central ? Par quels moyens promouvoir un aménagement décentralisé ? La limitation de la croissance à Genève serait-elle accompagnée d'une sélection, au profit de ce canton, des activités haut de gamme du tertiaire ? Questions difficiles.

Les choix seront inévitables pourtant. Ou Genève rêve, sans grand espoir, de faire du district de Nyon un demi-canton genevois (son Bâle-Campagne !) ou, en se réservant quelques maîtresses-cartes, elle joue la décentralisation au-delà de sa "regio" naturelle ?

Quant aux Vaudois, en situation de carrefour au temps des voies romaines et des chemins de fer, ils découvrent en cette fin de siècle que les données naturelles ne sont pas acquises. Les liaisons multiples sont désormais intercity et pas simplement à la croisée des chemins. Peut-être réviseront-ils leur image du monde au milieu duquel ils ne sont plus.

Ringier se sent à l'étroit en Suisse

■ (ebo) Mutations dans le groupe Ringier. La première entreprise de presse suisse nomme un spécialiste de la publicité comme nouveau directeur et place un expert en relations publiques à la tête de toutes les rédactions. Ces changements au sommet annoncent-ils une nouvelle orientation, plus commerciale ? Il y a quelques années déjà, l'arrivée des deux fils Christophe et Michael Ringier à la présidence et au comité de direction avait marqué la politique traditionnelle des illustrés de famille d'un dynamisme nouveau.

Face à un marché suisse de plus en plus saturé, l'intérêt des nouveaux venus s'est tourné, dès 1981, vers l'étranger. Ringier s'est lancé sur le marché allemand, dans le secteur des magazines spécialisés, nature, alpinisme et écologie notamment.

Aux Etats-Unis, Ringier a acheté la moitié des actions d'une des plus grandes imprimeries du pays, W.F. Hall, propriété de la Mobil Oil Company. A Charlotte, en Caroline du Nord, le groupe suisse possède sa propre imprimerie, Ringier Print USA Inc.

Depuis l'année dernière, son imprimerie lucernoise Bucher SA produit l'édition européenne du nouveau quotidien américain, *USA Today*, dont les pages sont transmises par satellite.

En décembre 1985, Ringier avait démarré avec l'impression, à 130 000 exemplaires, du bimensuel économique *Fortune International*, édition européenne.

Dès mai de cette année, elle se chargera encore d'une partie de l'édition européenne du quotidien *Wall Street Journal* édité par Dow Jones.

Enfin, un projet est à l'étude pour l'édition d'un grand journal de Hong Kong.

En France, Ringier vient de tester *Emois*, son mensuel "haut de gamme", dans la région bordelaise.

En Suisse, l'entreprise a plusieurs vaches à lait dans son étable dont les plus rentables sont le *Blick* (382 000 ex.) et le journal du dimanche *Sonntags-Blick* (375 000 ex.). Ce dernier, surnommé la "Rolls Royce" dans les

milieux de la presse, n'a perdu qu'un pourcent de ses ventes depuis le lancement de ses deux concurrents du dimanche en décembre et janvier dernier. Il aurait même, selon la *Weltwoche*, augmenté sa publicité de 10%.

Autre succès, *Blick für die Frau*, lancé en 1985, "l'hebdomadaire qui s'adresse à la femme moderne et ménagère" ! Enfin, *Glückpost*, calqué sur le modèle des hebdomadaires populaires allemands : son tirage dépasse aujourd'hui 188 000 exemplaires.

En revanche, l'évolution des illustrés est plus préoccupante : les ventes de la *Schweizer Illustrierte* sont passées de 281 000 ex. en 1981 à 206 000 en 1986 (mais la publicité augmente) ; celle de la *Schweizer Woche* (qui s'appelait *Das Gelbe Heft* jusqu'en novembre 1986) a subi un recul de 258 000 exemplaires en 1981 à 199 000 en 1986.

En Suisse romande, l'*Illustré* se maintient à 131 000 exemplaires avec une légère perte d'environ 2000 ex., mais *L'Hebdo* continue sa progression au-delà des 30 000 exemplaires.

Côté télévision privée, l'euphorie a fait place à un certain réalisme. Un studio de production sera prochainement ouvert et Ringier participe pour un tiers conjointement avec Radio 24 et le *Tages-Anzeiger* au projet "Zürivision". Avec un chiffre d'affaires de 566 millions de francs en 1985, Ringier a réalisé un bénéfice net de 11,2 millions.

Dernier signe de dynamisme du géant helvétique sur le marché de la presse écrite : le lancement d'un quotidien gratuit pendant toute la durée de la Foire d'échantillons à Bâle, *Basler Express*, un journal style boulevard de huit pages, avec deux éditions par jour, tiré à 250 000 exemplaires. Une brèche dans le monopole de la *Basler Zeitung* ?

Et pour ne pas oublier les Romands, le groupe sera bien représenté au prochain salon du livre et de la presse à Genève, puisqu'il y aura un "Pub Ringier" et qu'une équipe de *L'Hebdo* produira une édition quotidienne du *Journal du Salon*.

Zurich ne craint rien en ces temps de satanisme triomphant. La Porte de l'Enfer est exposée publiquement, depuis des années, au Kunsthaus. Il s'agit, il est vrai, d'une sculpture d'Auguste Rodin, commandée puis refusée par l'Etat français.

Un magasin de quartier, à deux minutes de la gare de Berne, est exploité depuis six ans par une coopérative autogérée. L'entreprise marche bien, puisqu'elle est arrivée à la limite de ses capacités de développement, faute de place. Six autres commerces comparables existent dans l'agglomération bernoise.

Votre quotidien a-t-il annoncé la mort de Robert-Jean Longuet ? Cet avocat et journaliste de 85 ans était l'arrière-petit-fils de Karl Marx.

EN BREF

Disparition d'une émission de TV alémanique qui restera dans les mémoires. Son principe consistait à réaliser à l'écran des paris "stupides". Personne n'oubliera cette dizaine de directeurs de banques bâlois qui s'étaient présentés aux téléspectateurs en uniforme punk.

"La statistique électorale n'est pas la statistique de l'énergie", écrivait récemment un éditorialiste du *Tages Anzeiger*. En effet, les Suisses qui semblent voter de plus en plus vert battent par ailleurs tous les records de consommation d'énergie. La faible participation aux scrutins explique en partie ce paradoxe.

Plus royaliste que le roi. A Wettingen (AG), un ancien ressortissant yougoslave naturalisé et militant de l'AN a été un des plus chauds partisans du refus de l'indigénat à un médecin allemand âgé de trente ans et élevé en Suisse.

Anachronique je suis quand, à un feu rouge, j'arrête mon moteur : j'ai ainsi tout le temps d'entendre tourner le moteur des autres, et de m'interroger sur mon adéquation au monde moderne.

Anachronique je suis quand, ayant relancé mon moteur, j'ai tout le temps de contempler la nuque assoupie du conducteur qui me précède : lui, a laissé tourner son moteur, le prévoyant, et il n'est bien évidemment pas prêt à démarrer (les mêmes causes produisant invariablement les mêmes effets).

HUMEUR

Ana-chronique

Anachronique, et d'humeur vaguement assassine je me sens quand, dans une légère montée (avant un feu rouge comme il se doit), j'ai arrêté mon moteur et que, devant moi, un hurluberlu s'amuse à combler la distance qu'il a savamment ménagée entre sa voiture et celle du précédent : par bonds individuels, ou dans un lent glissé sournois, il avance, me laissant à distance et en butte à la vindicte du conducteur suivant, lequel se demande bien pourquoi cette ... sottise reste plantée là.

Faire ainsi l'expérience de son anachronisme est éprouvant ; et même pas une petite rose - anachronique - à l'horizon. On m'en avait pourtant promis un bouquet. Que dis-je ! C'est un buisson que je mériterais ! Pour l'heure, je médite sur cet aphorisme : une automobile dont le moteur ne tourne pas au feu rouge est un diplodocus sans préhistoire.

Anachronique, je vous dis !

Catherine Dubuis

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Histoires

Tout de même, de curieuses gens, les critiques littéraires et historiens de la littérature ! J'avais été frappé, voici deux ans, en lisant l'un ou l'autre "spécialiste" de Hugo (Mme Ubersfeld, Piroué...) par le fait qu'emportés par leur interprétation, il leur arrivait de faire dire à l'auteur l'exact contraire de ce qu'il avait dit, et par exemple que le vieux Conventionnel G., dans *les Misérables*, est un "régicide", alors que Hugo précise expressément qu'il n'a pas voté la mort du roi, qu'il est contre la peine de mort, etc ! Aujourd'hui, je trouve mieux encore, ou plutôt Etienne Barilier (dans son remarquable *Les petits camarades* - Julliard / L'Age d'homme, 1987) a trouvé mieux :

Récit par un camarade, témoin, des examens d'agrégation de 1928, qui virent Aron sortir le premier, tandis que Sartre échouait : "Je revois Raymond Aron lire la liste jusqu'au bout, pousser un cri de rage, jeter par terre son chapeau (...) et le piétiner : "Ah, les c..s ! les c..s ! Ils ont collé Sartre." La même scène rapportée par Annie Cohen Solal (*Sartre*, Gallimard 1985), qui doit être née vingt ans après l'événement : "A l'étonnement général [...], à la joie d'Aron - qui, d'après la légende, en aurait piétiné son chapeau de joie - Sartre fut collé dès l'écrit, Aron reçu premier."

"Merveilleux exemple de la contamination des faits par le mythe", commente Barilier. Notez que la "version" d'Annie C.-S. est de toute façon burlesque : même à supposer que dès cette époque, Aron eût détesté Sartre, on le voit mal exprimer sa haine de cette manière. Ou alors, il faudrait en outre supposer que c'était un salaud ! Bien sûr, on me rétorquera qu'*inconsciemment*, il éprouva les sentiments qu'on lui prête ici - amen !

Deux livres qui m'ont intéressé par leur technique, parente, c'est d'une part le roman de Monique Laederach, *Trop petits pour Dieu* (l'Aire 1986) et d'autre part les poèmes de Huguette Junod (sous-titrés de manière caractéristique : "Événements et Poèmes"). 1985 - *Une autre réponse* (Eliane Vernay 1986). De quoi s'agit-il ? L'une et l'autre ont eu l'idée d'ancrer la démarche créatrice dans la réalité concrète, dans l'Histoire.

Trop petits pour Dieu se présente comme une suite de chapitres, (qui nous font connaître Judith, et sa mère - anxieuse, puis malade, puis mourante - et sa soeur Carole), chacun daté de manière précise (le premier : Mars 1940, dimanche ; le dernier, mercredi 4 juin 1941), séparés parfois par des pavés, extraits de la presse quotidienne, les uns ironiques, en ce qu'ils contrastent d'une part avec le contexte historique, et d'autre part avec le récit très dramatique, très pathétique, qui nous est fait ; les autres dénonciateurs, se référant par exemple au suicide probable de Virginia Woolf, à l'assassinat de Trotsky ou au génocide des Juifs.

Huguette Junod recourt plus systématiquement au même procédé, spéculant le plus souvent sur un effet de contraste. Cela donne ceci :

Page de droite : "Nous voulions féconder les étoiles mais plus profond était le ciel"

Page de gauche : "8-14 février 1985 - Dépérissement des forêts : le Conseil national donne plus de paroles qu'il ne prend de mesures".

L'un et l'autre efficaces - à lire !

Pour une (grosse) poignée de dollars

■ (*mam*) Genesis à Montreux le 16 mai ! Un des groupes de rock les plus populaires de la décennie va nous faire la grâce de s'arrêter dans la toute petite salle du Casino. Pour les beaux yeux de ses admiratrices lémaniques ? Certainement pas, car les droits de télévision pour cette unique soirée vont atteindre des sommes proprement fabuleuses. Dithyrambique, P.-A. Luginbuhl, qui annonce la nouvelle dans *l'Est vaudois* du 8 avril, croit pouvoir pronostiquer que le record d'audience TV détenu par le double concert "Live Aid" (DP 830) sera pulvérisé. Il oublie de souligner que le but n'est pas exactement le même. Et ceci d'autant que la prestation de Genesis, même si on nous assure qu'il s'agira d'un vrai concert, s'inscrit dans le cadre du festival rock de la Rose d'or, événement bidon qui voit les musiciens enregistrer trois misérables morceaux en play-back "just for TV".

DOMAINE PUBLIC - INDEX 850 - 859

Vingt-et unième livraison de l'Index (tous les dix numéros) des textes parus dans ces colonnes.
Cette semaine, DP 850 (5.02.87) à DP 859 (9.04.87)

Organisation politique, démocratie

- 850 "Pas d'argent, pas de partis" - Les cantons pourraient en faire plus (mam)
- 850 Formule magique - Et les minoritaires ? (yj)
- 851 Elections fédérales - Opération transparence (jd)
- 851 Réponse - Ordonnance et tradition (réd)
- 852 Idéologies et coopération (WL)
- 852 Aide aux partis - largesses jurassiennes (réd)
- 853 La votation ne règlera pas le sort des requérants (FB)
- 853 Bâle-Campagne (yj)
- 854 Elections fédérales - Répétition générale (cfp)
- 854 Droit vaudois - Le juge et le magistrat (P.Bois)
- 855 Le fédéralisme en sursis (JD)
- 855 Dossier de l'édito - Fédéralisme - comment ça marche (jd)
- 855 Expulsion de Mathieu Musey - La "politique étrangère" d'Elisabeth Kopp (réd)
- 856 Egalité hommes-femmes - Le temps qui passe (jd)
- 856 Une brochure éditée par des stagiaires romands - Droit d'asile, droit de l'homme (ag)
- 856 Mathieu Musey : un lecteur nous écrit - Le sens du dialogue Nord-Sud (A. Voelke)
- 857 Les enjeux du double oui (WL)
- 857 Dossier de l'édito - Le bulletin de vote, expression de la volonté du citoyen ? (wl)
- 857 Berne - De l'argent pour les partis (cfp)
- 857 Dépenses militaires - Touchez pas au gris-vert (jd)
- 857 Toujours le même refrain (jd)
- 857 Chars Léopard - L'assaut des Romands (yj)
- 858 320 millions d'Européens, et nous, et nous, et nous ... (FB)
- 858 Elections - Un style nouveau (jd)
- 858 Votations - La valeur des consignes (cfp)
- 859 Elections cantonales - ZH - TI : rouge-vert (réd)
- 859 Votations fédérales du 5 avril - L'avenir des droits populaires (jd)
- 859 Six mois pour la solution globale (yj)

Economie

- 850 Faillites
- 850 Genève - Nouveau projet-mammouth ... quand on pourrait décentraliser (jd - wl)
- 851 La fusionnisme aiguë, maladie nécessaire (YJ)
- 851 Le travailleur et les saltimbanques (ag)
- 851 Placements sans arrière-goût (cfp)
- 852 Capitalisme très douillet (jd)
- 852 Surveillance et inspectariat - Polices privées transnationales (mam)
- 852 Publicité en Suisse - Vingt balles par jour pour se vendre (yj)
- 852 UBS : Quels intérêts ?
- 852 Ventes d'armes - Pièces pour donner le rechange (ag)
- 854 Marché romand - Tentative d'éclairage, non de transparence (yj)
- 855 Berne - Héritiers peu motivés (cfp)
- 855 Capitalisme populaire - Fantasia pour les ploucs (ag)
- 856 L'Etat et l'emploi (ag)
- 856 Téléphériques (réd)
- 856 Suisse-Turquie - Import-export (jd)
- 858 Les bons services du tertiaire (yj)
- 859 Le billion (AG)
- 859 Dossier de l'édito - Le billion, en chiffres (ag)

Environnement, infrastructure

- 850 Electriciens : aux actes (JD)
- 850 La forêt meurt toujours
- 851 Environnement : l'état de la question - A suivre dans DP (réd)
- 851 Pollution à Genève - Robert Ducret à côté de la plaque (jd)

- 852 Aménagement romand - Un aéroport civil à Payerne (ag)
- 852 Environnement : l'état de la question - Protection des eaux : après trente ans d'épuration (R. Longet)
- 853 Olympique - La grande mouette et le petit bavard (ag)
- 853 Protection de l'air - Plus fort, nous sommes sourds (mam)
- 853 Partis politiques - Une voix bien discrète (jd)
- 854 Le bassin lémanique et le bassinet (ag)
- 854 Genève - Démagogie ... et information
- 854 Economies d'énergie - Des mots pour les faire (jd)
- 855 Les électriciens sont des marchands ... alors qu'ils le disent (mam)
- 855 Protection civile - On s'inquiète toujours (réd)
- 856 Ecologie - Ici et maintenant (réd)
- 856 Environnement : l'état de la question - "L'air pur de nos montagnes"
- 857 Récupération des déchets - Une longueur d'avance (mam)
- 858 Pollution de l'air - Le langage des poumons (jd)

TRANSPORTS

- 851 Trafic
- 854 Commencer par le commencement (AG)
- 855 Jurisprudence - Les chauffards peuvent aussi être des criminels (fb)
- 855 Un tiers de trafic en moins (mam)
- 857 Trafic à Genève - Manque de répondant (jd)

Politique sociale, monde du travail

- 852 Genève - Le choc des corporatismes (jd)
- 853 Interruption de grossesse - Longue est la route (jd)
- 853 Assurance maladie - La fin et les moyens (financiers) (yj)
- 854 Espérance de vie - La santé : bien précieux et bien mal réparti (mam)
- 855 Gabrielle Nanchen et l'assurance maternité - "Premier pas important" (mam)
- 855 Retraite à 60 ans - Les Français y tiennent (mam)
- 856 Mortalité - (Im)précisions (mam)
- 858 Hôtellerie genevoise - Le revers de la médaille (mam)
- 859 Chômage longue durée - Un problème structurel (jd)
- 859 Les oubliés de la statistique (mam)
- 859 L'avant-dernière chance
- 859 Trop vieux pour travailler ? (mam)

ENSEIGNEMENT

- 851 Scolarité vaudoise - Les fruits amères de la 5e (ag)
- 853 Juste bonne pour enseigner le français (ag)
- 853 Relève universitaire à Genève (I) - Le complexe de Pygmalion (réd)
- 854 Relève universitaire à Genève (II) - Comment on choisit les profs de demain (réd)

Médias, divers

- 851 Presse suisse - Quotidien catholique en mauvaise posture (ebo)
- 852 Presse économique - La soif de lire et l'appétit de gagner (yj)
- 854 Presse socialiste - Lutte pour la survie (ebo)
- 856 Le triste feuilleton de Télécinéromandie (YJ)
- 856 Me Rumo accorde un coup-franc
- 856 Liberté de la presse - Deux ou trois choses que je sais d'elle (jd)
- 857 Foire de Bâle 87 - En deux mots (cfp)
- 858 Roger de Diesbach et le BRRI - Du journalisme à l'état pur (mam)

- 859 Groupes multimédias - La Suisse est trop étroite pour Bertelsmann (ebo)
- Echos des médias : 850, 852, 854, 855, 857, 858, 859

CULTURE

- 850 Psy - Une Peau pour les Pensées (ag)
- 857 Le postmodernisme ambiant (ag)
- 858 Festival du film de Berlin - Belle prestation helvétique (lty)
- 859 Sartre monumental : relire La Nausée (eb)

JEANLOUIS CORNUZ

- 850 Initiatique et envoûtant
- 851 Pourquoi faire simple ...
- 852 L'oeil de Moscou
- 853 Plus bête que méchante
- 854 En parler ou pas
- 855 Apprendre à lire
- 856 Du maquis à la chaire
- 857 Une rage de dents qui pourrait se réveiller
- 858 Encore Max et Moritz
- 859 La fuite en avant, à tombeau ouvert

L'INVITE DE DP

- 851 Féodalité 2000 (L. Rebeaud)
- 853 50 ans d'école enfantine (J.-P. Ghelfi)
- 855 Retraite à 60 ans ... ou deux mois de vacances par année (B. Kappeler)
- 857 Zones piétonnes : au-delà de la mode (P. Bois)
- 859 Le poids des armes (J.-C. Lambelet)

DIVERS

- 851 Domaine privé - Elodie, qui aura treize ans en l'an 2000 (mam)
- 856 Concours DP
- 856 Quand un tribunal militaire fait preuve de bon sens (hg)
- 856 Police vaudoise - "Souriez, vous êtes filmés" (mam)
- 858 Socialisme - Willy Brandt, la stature (ag)
- En bref : 850, 851, 853, 854, 855, 857, 858, 859

DP Domaine Public

Rédacteur responsable :

Jean-Daniel Delley

Rédacteur : Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro :

Jean-Pierre Bossy

Ernst Bollinger

André Gavillet

Yvette Jaggi

Charles-F. Pochon

Points de vue :

Jeanlouis Cornuz, Catherine Dubuis

Abonnement :

63 francs pour une année

Administration, rédaction :

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél : 021 / 22 69 10 CCP : 10 - 15527-9

Composition et maquette :

Domaine Public

Impression :

Imprimerie des Arts et Métiers SA



Cette terre qui nous a nourris

■ Contrairement à l'eau ou à l'air, il n'est pas possible de "purifier" un sol contaminé. Ce constat situe d'emblée la gravité du problème, certes moins spectaculaire que les autres atteintes à notre environnement, mais néanmoins de toute première importance.

A quoi sert le sol ?

A nous nourrir bien entendu, mais également à recycler nos déchets et à filtrer, absorber et neutraliser tout ce qui s'y dépose. Chaque m² de sol de prairie contient 2,5 kilos d'organismes vivants, dont un kg. de champignons, un kg. de bactéries et 200 gr. de vers de terre. Les polluants qui se déposent dans le sol s'attaquent également à cette masse vivante qui sert à en maintenir la qualité. Les vers de terre par exemple peuvent concentrer jusqu'à dix fois les substances toxiques qui passent ensuite, via les prédateurs, dans la chaîne alimentaire. Certains sols retiennent les polluants et en recyclent une partie dans la végétation. D'autres par contre laissent tout passer dans la couche géologique aquifère. On en arrive ainsi à des contaminations de la nappe phréatique, dont un exemple nous est fourni par le cas de l'Italie du Nord, où 150 communes sont ravitaillées en eau potable par camion-citerne (DP en parlera la semaine prochaine). Sans oublier la mise en danger des consommateurs qui ingèrent des produits agricoles trop riches en métaux lourds.

Autre menace : l'érosion constante des surfaces cultivables. La Suisse a perdu entre 1945 et 1985 une superficie de sol arable égale aux deux tiers du territoire du canton de Vaud, principalement ensevelie sous les routes et les habitations. Le bétonnage se poursuit au rythme d'un m² par seconde. D'où l'urgence de maintenir en santé la terre qui nous reste.

Le sol - réceptacle de toutes les pollutions

Les problèmes de la contamination du sol, de l'eau et de l'air sont étroitement liés. En effet, la plupart des

substances toxiques qui finissent dans la terre y parviennent par les pluies. C'est ainsi que, bien que ce produit soit interdit en Europe depuis plus de dix ans, la Suisse reçoit encore chaque année cinq tonnes de DDT. D'autres sources importantes de pollution sont les produits chimiques destinés à l'agriculture (ils feront l'objet d'un prochain article), les déchets que nous enterrons, l'épandage des boues d'épuration et le ruissellement de l'eau de pluie tombée sur les villes.

Les problèmes sont posés essentiellement par quatre grands groupes de polluants :

- les acides (pluies acides liées aux émissions de SO₂, NO_x, acides chlorhydrique, fluorhydrique etc...)
 - les métaux et leurs composés organiques (avant tout les métaux lourds)
 - certains composés organiques très peu dégradables (hydrocarbures aromatiques et chlorés, DDT ou polychlore biphényle (PCB))
 - la radioactivité.
- Ces substances ont plusieurs points communs :
- elles sont issues avant tout de processus de combustion
 - elles sont dispersées dans l'atmosphère sous forme de gaz, ce qui permet un transport sur de longues distances
 - elles sont "fabriquées" par l'homme et principalement dans l'hémisphère nord
 - elles parviennent dans les sols avant tout par retombées atmosphériques et épandages agricoles.

Les métaux lourds

Ils sont à l'heure actuelle parmi les polluants les plus dangereux pour nos sols. Certains d'entre eux, à l'état de traces, sont indispensables à la vie (on parle alors d'oligo-éléments). Comme pour bien d'autres substances, c'est la dose qui fait le poison. A noter que le mercure, le plomb ou le cadmium sont d'emblée nocifs. De ce dernier, dont l'industrie suisse importe 120 tonnes par an, les sols reçoivent 19 t. par les précipitations et 4 t. répandues avec

les boues d'épuration, les engrais et les composts. Soit 23 tonnes annuelles d'un produit si dangereux que, selon certains experts, si la pollution en cadmium doit se poursuivre à ce rythme, notre terre ne pourra plus être consacrée aux cultures vivrières d'ici 40 ans. Le problème ne date pas d'hier : durant les cinquante dernières années, l'usage de certains fongicides dans les vignes a accru de 5 à 10 fois la teneur des sols en mercure et en cuivre.

Que faire ?

Si le sol est capable de dégrader des produits toxiques en substances inoffensives, il peut également stocker et accumuler d'autres matières peu ou pas dégradables pendant des années avant que des signes de déséquilibre ne se manifestent. Tout dépend du type de sol et du genre de substances. Or, celles-ci sont aujourd'hui très mal connues. On dénombre 65 000 formulations différentes de produits chimiques disponibles dans le commerce, auxquelles s'ajoutent 3 à 4000 nouvelles formules chaque année. On n'a testé jusqu'ici l'innocuité que de 5000 d'entre elles. Plus grave, l'évolution de ces polluants dans le sol pose encore de très nombreuses questions. C'est ainsi que nous connaissons depuis peu de temps l'effet des pluies acides, qui libèrent les métaux lourds fixés dans la couche supérieure de la terre, directement dans les nappes phréatiques, puis de là dans la chaîne alimentaire.

Nous l'avons dit au début : un sol contaminé ne se "nettoie" pas. Il s'agit donc de lutter avant tout contre les pollutions à la source et de poursuivre les recherches et les mesures propres à nous faire mieux comprendre les mécanismes. Les nouvelles Ordonnances fédérales sur la protection de l'air, des sols et sur les substances devraient permettre aux cantons d'agir. Cela ne se fera pas sans une volonté politique et populaire clairement affirmée.

(Documentation fournie par la Société suisse pour la protection de l'environnement)